

Informations associations

Amicale des Nantonnais

Cinéma au Foyer Rural, samedi et dimanche à 20h30

10 et 11 Janvier « Bon rétablissement »

7 et 8 Février « Palerme »

7 et 8 Mars « Jimmy's hall »

Soirée Pérou - Bolivie : 17 Janvier à 19h suivie d'un repas au Foyer Rural.



Amicale des Vinchollais

Assemblée générale et galette des rois au Foyer Rural : **Samedi 31 Janvier**

Soirée Jeux au Foyer Rural **Samedi 14 Mars** à 17h00 suivie d'un petit mâchon. Inscription auprès du Président.



Roulottes en chantier

Spectacle de Noël le 21 Décembre à 17h00 au Foyer Rural

Théâtre et spectacle le 20 Février 2015 au Foyer Rural

Stage de Cirque du 23 au 27 Février au Foyer Rural

De 4 à 7 ans : 10h à 12h

Plus de 8 ans : 14h à 17h

Adultes (Etirements et Jonglages) : 18h à 19h30

Pour toutes ces activités demander le programme et les renseignements au 03 85 92 24 95 ou par mail roulottes-enchantier@orange.fr ou vous renseigner « Roulottes en Chantier » rue du Calvaire Sully le Bas.



Les P'tits Loups

Samedi 10 Janvier : Candy Park ,

Samedi 7 Février : Soirée pizzas au Clos Albert Chapot.



Allant Vers

Le Petit Marché Nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton.

Le Marché Court-Circuit : de 17h à 19h00, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton.

Les vendredis 30 Janvier, 27 Février et 27 Mars.



Les anciens combattants

Assemblée générale au Clos Albert Chapot à **Samedi 31 Janvier** à 15h00.

Le Chemin de l'Ecole

Loto Dimanche 15 Février à la Chapelle de Bragny à 14h00, organisé par l'Association des parents d'élèves du RPI.



Activités périscolaires Appel aux dons



Depuis septembre nos enfants ont adopté un nouveau rythme scolaire. Une dizaine d'intervenants sont en charge des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P) qui concernent environ 90 enfants sur Nanton.

Diverses activités sont proposées: anglais, sport, arts plastiques...

En ce qui concerne les créations manuelles, de multiples supports et matériaux sont nécessaires. **Nous avons besoin de vous !** Nous vous invitons à déposer à la garderie ou à la mairie ce dont vous voulez vous séparer et qui pourrait être utilisé par nos enfants: papiers, pots, bouchons en liège...

Il en est de même pour la garderie qui est à la recherche de jeux de société (même incomplets) ou de livres. **Merci pour votre générosité.**

État Civil

Naissance

Appoline, Alice TAMIZON née le 23 novembre 2014 de Hélène et Cédric TAMIZON à Sully.

Mariage

Melle HANAOKA Chigusa et Mr RHOLHION Jean-Sébastien le 25 octobre 2014, Chalot.

Décès

Mr MORIN Raymond le 25 novembre 2014, Chalot.

Hommage Eveline Moisson

Eveline Moisson, habitant au Moulin du Breuil à Servelles depuis 35 ans nous a quitté le 27 juin 2014 après avoir lutté pendant des mois contre un mal incurable qui l'a enlevée à son époux Gérard, à ses enfants, petits enfants, à sa famille et à ses amis. Eveline depuis une vingtaine d'années s'était engagée dans la vie associative de notre commune, en adhérant à l'Amicale des Vinchollais. Sa bonne humeur appréciée de tous, lui donnait cette faculté de rassembler autour d'elle et d'être toujours disponible pour organiser diverses manifestations dans notre commune.

Eveline s'était engagée encore plus pour sa commune et ses concitoyens en se présentant aux élections municipales de Nanton en 2002 pendant un mandat, jusqu'en 2008. Elue conseillère municipale, elle prenait part à toutes les délibérations du Conseil Municipal. Son investissement dans les différentes commissions, dont elle était membre, s'enrichissait de ses remarques toujours pertinentes.

Eveline a toujours eu le souci de l'intérêt général et s'est employée à défendre l'intérêt social face à l'intérêt économique, en particulier au CCAS de la commune dont elle était une des responsables. Tous les habitants de la commune, ses amis garderont un très bon souvenir d'Eveline.



Jacky Bonnin



Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 57

Décembre 2014

Tel : 03 85 92 23 29

Fax : 03 85 92 27 76

E MAIL : mairienanton@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Commission de Communication municipale
Pascale Depoil, Théodoulos Christoforou ;
Aurélia Chevalier; Nathalie Benas ; Perrine Marchandiau



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf le vendredi 26 (fermeture du secrétariat) et samedi 27 décembre)

Edito du Maire

Le froid est arrivé et nous fait enfin sentir la proximité des fêtes. 2014 aura été une des années les plus chaudes de l'histoire. Il ne faut sans doute pas s'en réjouir mais plutôt espérer voir tomber les traditionnels flocons qui accompagnent d'ordinaire notre fin d'année. Nous pourrions ainsi apprécier pleinement ces moments en famille qui réunissent grands-parents, parents et petits-enfants autour d'un bon feu ou d'un repas festif accompagné de ses nombreux cadeaux. Mais puisque nous avons la chance de vivre dans un village où tout le monde ou presque se connaît, pensons à ceux qui rencontrent le plus de difficultés et n'hésitez pas à nous alerter ou à faire appel à la commune si vous savez quelqu'un dans le besoin afin que tous sans exception nous passions

**De bonnes et heureuses (parce que généreuses)
Fêtes de Noël.**

Véronique Dauby

Repas des Aînés



C'est avec plaisir que le 9 Novembre dernier nous avons retrouvé une partie des seniors de notre commune pour un repas à l'auberge de Laives. Ce moment fut réellement agréable à bien des égards car ce fut l'occasion pour moi d'apprendre à mieux connaître une bonne partie des personnes qui constituent la mémoire de notre village et j'ai pu apprécier leur joie de se retrouver ainsi que leur bonne humeur. Ainsi, pour la première fois, j'ai entendu les chansons de Roger et de Liliane et j'ai retrouvé l'accordéon de Françoise qui accompagne parfois les soirées de l'Amicale des Nantonnais. J'ai pu également les entendre sur les améliorations qu'ils souhaitent dans de nombreux domaines et j'espère répondre à leurs désirs, si ce n'est pas tout de suite, au moins dans les mois à venir. Rendez-vous est pris bien sûr l'année prochaine pour ce traditionnel repas mais je compte bien d'ici là pouvoir apprécier leur compagnie à d'autres occasions.

Pour ceux qui n'ont pas pu partager ce moment avec nous, des colis seront distribués à partir du jeudi 18 décembre.

Véronique Dauby

Permanence du samedi matin

Nous vous rappelons qu'une permanence des élus a lieu tous les samedis de 10h à 12h. Pour les dossiers et demandes très spécifiques nous vous remercions de prendre contact au préalable avec la secrétaire de mairie afin que tout soit prêt pour votre passage et que notre réponse soit la plus pertinente possible.

Attention les nouveaux électeurs doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2014 !

Vœux du Maire et du Conseil Municipal

A l'occasion de la nouvelle année 2015 le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux



**Samedi 10 janvier 2015
à 11h00**

Au Foyer Rural de Nanton

Les habitants de Nanton sont invités à participer à cette traditionnelle cérémonie. A l'issue de cette rencontre nous partagerons le verre de l'amitié.

Nouveaux arrivants

Comme chaque année le Conseil Municipal invite les nouveaux habitants de Nanton pour une rencontre amicale

**Samedi 10 janvier 2015
à 10h00**

Au Foyer Rural de Nanton

Toutes les personnes habitant Nanton depuis 2014 sont invitées à cette réception.

Bibliothèque Municipale

Bibliothèque «Clos Albert Chapot»

Pendant les vacances de Noël la bibliothèque municipale sera fermée du 21 décembre au 06 janvier 2015 inclus.

Cérémonie du 11 Novembre



L'association des anciens combattant de Nanton, la municipalité et plusieurs habitants du canton se sont retrouvés au monument aux morts pour une cérémonie émouvante en cette date anniversaire. Un hommage aux 32 Nantonnais morts pour la France durant la Grande Guerre a été rendu. La jeune Alix et d'autres enfants de Nanton ont ensuite déposé des gerbes sur les tombes pour un hommage à leurs aînés partis au front sans en revenir.

La cérémonie s'est clôturée au Foyer Rural par l'inauguration d'une exposition souvenir avec des monographies sur les victimes de Nanton. Celle-ci présentait quelques objets, documents et cartes postales se rapportant à cette époque. L'exposition s'est poursuivie toute l'après-midi au Foyer Rural. Organisée par La section Culture de l'Amicale des Nantonnais.



Fleurissement

Ensemble faisons germer les idées

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent espace info, la commission fleurissement a vu le jour le 11 octobre 2014. Un groupe dynamique et volontaire constitué d'habitants des différents hameaux et de membres du conseil a pu faire un état des lieux et commencer à réfléchir à l'embellissement de notre commune. Grâce à l'apport de chacun et aux multiples échanges, de nombreuses idées sont ressorties des deux premières réunions.

La commission recherche cependant encore quelques volontaires, l'engagement ne demandant que peu de temps (plantations, arrosage).

Nous sommes également à la recherche de matériaux de décoration (auges, bacs, pierres, etc...) ainsi que des plantes d'ornement.

Si vous souhaitez intégrer notre commission ou donner des matériaux, vous pouvez nous contacter selon votre hameau :



Le bourg : Mme DAUBY Véronique – 03.85.92.23.29 ou Mme PROTAT Estelle – 06.65.16.80.13
Sully : Mr COLAS Didier – 06.77.12.42.89 ou Mr BIARD Romain – 06.78.64.05.50

Corlay : Mr CHRISTOFOROU Théodoulos – 03.85.92.27.93
Vincelles/ Servelles/ Chalot : Mme CHEVALIER Aurélie – 06.25.99.34.47 ou Mme BENAS Nathalie – 06.12.57.41.04 ou Mme DEPOIL Pascale – 06 75 05 46 49

Syndicat des eaux



Nous avons vécu un épisode très fâcheux, quoiqu'exceptionnel, concernant la qualité de l'eau distribuée par le syndicat des eaux. En effet le 18 octobre dernier arrivait en mairie un arrêté préfectoral indiquant que la qualité de notre eau était insuffisante et qu'elle n'était plus consommable. Nous avons réagi le vendredi soir en distribuant des bouteilles d'eau aux personnes qui se présentaient en mairie ou en nous rendant directement à domicile en essayant de penser aux personnes les plus fragiles. La solidarité des Nantonnais nous a aussi aidés à prévenir un maximum de gens. Malheureusement nous n'avons pas touché tout le monde dès la première soirée et nous le regrettons. Nous devons donc tirer les leçons d'un tel événement et réussir à être plus efficace dans ce type de situation.

C'est pourquoi nous avons d'abord demandé au syndicat des eaux une organisation différente pour alerter en premier et directement les maires des communes concernées sans attendre l'arrêté préfectoral qui arrive forcément plus tardivement.

Nous souhaitons également que les employés du syndicat puissent procéder à un affichage en direction des habitants le plus rapidement possible ce qui aurait permis de toucher déjà les gens pendant la journée du vendredi. Enfin les questions de la fréquence des analyses qui doit assurer à la population une eau potable et les moyens de remédier à certains dysfonctionnements sur notre réseau sont évidemment primordiales.

La réunion qui a eu lieu sur Nanton mercredi 3 décembre nous a permis d'obtenir un certain nombre de réponses : un contrat avec la lyonnaise des eaux a été passé pour assurer une meilleure surveillance du taux de chlore. De plus, une commission, où chaque commune sera représentée, va être créée pour élaborer un protocole d'urgence.

Nous vous tiendrons au courant des avancées à ce sujet car nous souhaitons améliorer notre réactivité et rester vigilants quant à la qualité de notre eau.

Déchets Sauvages



Nous avons constaté que des déchets étaient déposés dans la forêt ou près des bennes à verre : sans doute des mécontents de la redevance incitative? Pas seulement car parfois il s'agit de déchets verts qu'il suffirait juste d'emmener à la déchèterie. Que dire d'une telle attitude? Doit-on supporter que quelques-uns polluent la nature? Rappelons que ce genre d'incivisme peut entraîner des amendes.

Tri

La quantité de nos déchets a doublé en 40 ans ! Aujourd'hui chacun d'entre nous produit 590 kg de déchets / an, qui se retrouvent dans nos poubelles et les conteneurs de tri (365 kg) ainsi qu'en déchèterie (225 kg). Certains déchets peuvent être valorisés, comme les déchets de cuisine transformés en compost. D'autres déchets peuvent être recyclés à condition de bien respecter les consignes de tri. Vous trouvez aujourd'hui des possibilités pour valoriser tous vos déchets.

Les règles d'or pour un tri facile

Je mets dans le point d'apport volontaire jaune

- Les emballages en acier et aluminium (canette, boîte de conserve, aérosol, ...)
- Les emballages en papier et carton (boîte de céréales, de gâteau, ...)
- Les briques alimentaires (brique de lait, de soupe, ...)
- Pour le plastique, je trie uniquement les bouteilles et flacons (bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, ...)

Je mets dans le point d'apport volontaire vert

- Les bouteilles, bocaux, pots et autres contenants. (La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas).

Le savez-vous :

Au-delà d'un certain pourcentage d'erreur de tri par colonne, cette dernière est déclassée et l'ensemble de son contenu part à l'enfouissement, même ce qui est recyclable ! Mal trier dans les points d'apports volontaires engendre donc des surcoûts pour la collectivité et donc pour les contribuables.

Triez malin pour payer moins !

Ruban de Möbius



www.ademe.fr

Relais Services Publics

Implanté à côté du pôle santé à Sennecey le Grand, le Relais de Services Publics a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2014. Ce service de proximité a pour mission de maintenir et assurer les services publics en milieu rural. Deux animatrices accueillent le public, informent et orientent les visiteurs dans leurs démarches administratives. Ces locaux accueillent aussi le portage de repas à domicile et le transport à la demande.

Le relais est ouvert :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h



Partenariats et permanences :

- **Pôle emploi** : aide pour l'inscription, la création de CV, les démarches, l'utilisation du site...
- **CAF** : information sur les allocations, aide à la constitution de dossiers, à l'utilisation du site
- **Sécurité sociale, CARSAT** : aide à la constitution de dossiers, à l'utilisation du site...
- **MSA** : aide à la constitution de dossiers, à l'utilisation du site et permanence du médecin du travail 1fois / mois
- **Mission locale** : actions sur l'emploi des jeunes de moins de 26 ans. Permanences 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 13h30 à 17h.
- **ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement. Permanences 3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h.
- **Bresse Initiative** : conseils et accompagnement à la création et au développement des entreprises. Permanences 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h.
- **Emplois Services** : Association intermédiaire entre personnes en recherche d'emploi et employeurs : entreprises, collectivités ou particuliers. Permanences mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h.
- **UFC – Que choisir 71** : Union Fédérale des Consommateurs de Saône et Loire.
- **Agri-solidarité** : accompagnement des agriculteurs en situation fragile.
- **Conseil Général 71.**

D'autres dossiers de partenariat sont en cours de validation.

RELAIS DE SERVICES PUBLICS

32, rue des mûriers – 71240 Sennecey-le-Grand

Tel : 03.85.44.99.28

relais-services-publics71@orange.fr

Des brochures complètes sont à votre disposition à la Mairie de Nanton

